
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 2023 - 691 du 30 juin 2023

portant nomination des officiers de la police nationale au titre de l'année 2023 (3^{ème} trimestre 2023).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Visas :

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n°7-2011 du 2 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la police nationale ;
- Vu la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la police nationale ;
- Vu le décret n°2013-198 du 21 mai 2013 portant avancement dans la police nationale ;
- Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier ministre, chef du gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-1851 du 30 septembre 2022 portant organisation des intérimaires des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-1933 du 30 décembre 2022 portant inscription au tableau d'avancement des officiers de la police nationale au titre de l'année 2023 ;


DGARH/MIDDL


DGFE/MIDDL

SUR PROPOSITION DU CONSEIL DE COMMANDEMENT

DECRETE :

Article premier : Sont nommés à titre définitif pour compter du 1er Juillet 2023 (3ème trimestre 2023) *Bang*

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

POUR LE GRADE DE : COLONEL DE POLICE

COMMANDEMENT DES FORCES DE POLICE

A - STRUCTURES OPERATIONNELLES

COMMISSARIAT

Lt/Colonel de police BEZOCK *Bang* Jean Bernard CRG/CFP *Bang*

B - DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

POLICE GENERALE

Lt/Colonel de police PENA Charles CTFP/KL *Bang*

POUR LE GRADE DE : LIEUTENANT-COLONEL DE POLICE

I - COMMANDEMENT DES FORCES DE POLICE

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

a) - POLICE GENERALE

Commandant de police ANGA Louis CTFP/KL *Bang*
- ## - NTSIEBAZARA Charles Destin CTFP/NRI
- ## - MAKANGA SAFOU William Pérony CTFP/BENZ

b) - COMMISSARIAT

Commandant de police AYESSA Max Lomma CTFP/BZV
- ## - NKOUNKOU Paul Remus - ## - *Bang*

II - CENTRALE D'INTELLIGENCE ET DE DOCUMENTATION

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

SECURITE

Commandant de police NIANGA *Bang* Parfait René *Bang* DDCID/BZV *Bang*

POUR LE GRADE DE : COMMANDANT DE POLICE

I - CAB - MIDDLE

DIRECTIONS CENTRALES

ADMINISTRATION

Capitaine de police	LANKOULOU <i>Bay</i>	Frederic	ENSP/MIDDLE <i>Bay</i>
- ## -	BERRY LOUFOUMA	Gatien De-Paul	- ## -
- ## -	BOUKAMBOU NSOUELA	Alberic	- ## -
- ## -	ITOUA	Ulrich Wilfrid	- ## -

II - COMMANDEMENT DES FORCES DE POLICE

A - UNITES SPECIALES

POLICE GENERALE

Capitaine de police	DOUMA	Dieudonné	GMP <i>Bay</i>
---------------------	-------	-----------	----------------

B - STRUCTURES OPERATIONNELLES

POLICE GENERALE

Capitaine de police	LOUZOLO-MATOUNGOUNA	Ruz Hissen	CSP/CFP
- ## -	KOUD	Roméo Wyss Valdès	CPJ/CFP
- ## -	MABOUNDA	Jean Aimé Davy	CRG/CFP <i>Bay</i>

C - DIRECTIONS DEPARTEMENTALES

a) - POLICE GENERALE

Capitaine de police	TEYANDZOTO	Fortuné Yves	CTFP/BZV <i>Bay</i>
- ## -	NTSINGANI	Rolland Gildas	- ## -
- ## -	MBOKO MASSANGA	Auguste Alexis	CTFP/KL
- ## -	NGONDORO-IKEKE	Brice Gatien	- ## -
- ## -	MAHOULOU	Charles	- ## -

b) - COMMISSARIAT

Capitaine de police	NTAGA-ITOUA	Ghislain	CTFP/BZV <i>Bay</i>
---------------------	-------------	----------	---------------------

III - COMMANDEMENT DE LA SECURITE CIVILE

CABINET

SAPEURS-POMPIERS

Capitaine de police	ECKOMBAND OKOLEKYRI	Charles Evrard Abiu	CAB/CSC <i>Bay</i>
---------------------	---------------------	---------------------	--------------------

IV - CENTRALE D'INTELLIGENCE ET DE DOCUMENTATION

A - ORGANES D'EXECUTIONS

SECURITE

Capitaine de police	OMBOLA ITOUA	Alix Rolande	DDSE/CID
- ## -	MIDIO	Sylvain	DMCE/CID
- ## -	OBAYA	Constant Méthode	DAFL/CID
- ## -	MOUDOUDOU PAMBOU <i>Bay</i>	Serge Chrispin	9 - ## - <i>Bay</i>

B - DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

SECURITE

Capitaine de police EYITA Constant Franck DDCID/C- O

V - DIR GEN DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

A - DETACHES OU STAGIAIRES

SECURITE

Capitaine de police DIMI YOKA Christ Nono Lomboto CS/DGARH

B - STRUCTURES RATTACHEES

ADMINISTRATION

Capitaine de police BATAMBIKA Thomas De Jerusalem CS/DGARH

Article 2 : Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo.

2023 - 691 Fait à Brazzaville, le 30 juin 2023

Denis SASSOU - N'GUESSO.

Par le Président de la République,

Le premier ministre,
chef du gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO

Le ministre de l'intérieur, de
la décentralisation et du
développement local

Raymond Zéphirin MBOULOU

Pour le ministre de l'économie
et des finances en mission,

Le ministre du budget, des comptes
publics et du portefeuille public,

Ludovic NGATSE